



Réunion Publique du 24 mai 2012 Conseil de Quartier du Centre Ville.

Ordre du jour :

- présentation des résultats du questionnaire
- Échanges autour de la restitution
- point sur le rôle du conseil de quartier
- questions diverses

Fréquentation :

- 18 personnes
- Madame Le Marrec, présidente du Conseil de quartier
- Madame Flem et Messieurs Le Boubennec et Le Troadec membres du bureau
- Madame Berrou, élue référente
- Madame Alasseur, chargée de mission Ville

Résultats du questionnaire :

- présentation des résultats du questionnaire :

157 questionnaires ont été retournés Le bureau est satisfait de la participation.

Chaque membre a présenté oralement les réponses apportées aux questionnaires.
Une présentation écrite des résultats est présente en annexe.

Les foyers qui ont répondu comptent :

- ✳majoritairement 2 personnes (équivalence entre les foyers de 1 ou 3 personnes et +)
- ✳des habitants âgés de 0 plus de 80 ans. (proportion quasi-équivalente entre les 20/59 ans et les plus de 60 ans)
- ✳la moitié résident Lannion depuis plus de 15 ans, 26 entre 5 et 15 ans.

Les réponses couvrent avec homogénéité le quartier comme il a été redéfini (avec Coas Congar et Brélévenez).

La Rue Jean Savidan a répondu majoritairement (10 réponses) viennent ensuite les rues Jeanne d'Arc, Yves Perron, Hingard, Hingar Huellan et de Tréguier (entre 5 et 9 réponses).

Avis sur le quartier :

*40,76% expriment une constance dans la qualité de vie, contre 35,67% pour une dégradation, et 23,57% pour une amélioration .

* A noter les réponses mériteraient également d'être analysés suivant l'ancienneté de la vie dans le quartier

*¼ n'ont pas répondu la question des manques dans le quartier, 5,85% ont répondu « rien ».

*Les manques exprimés sont répertoriés suivant les grands chapitres suivants : des équipements (31,62%), la voirie (18,80%), aux services la population (15,38%), la gestion communale (11,11%), au dynamisme (7,69%), aux espaces verts (6,84%), au cadre de vie (6,84%), aux signalétiques (1,71%).

*cf détails en annexes.

*La proximité des commerces et services culturels et publics est appréciée pour 43,38%, viennent ensuite le calme (27,94%), la bonne entente entre les voisins (11,03%) et encore 13 autres items.

Les demandes d'amélioration ont été recensées et répertoriées par rues.

Celles qui relèvent des compétences des services municipaux ont fait l'objet de fiches de transmissions.

Ces demandes étaient portées essentiellement sur les services la population (41%), l'entretien des voiries (10,32%), des problèmes de voiries (7,96%), des problèmes de vitesse (7,67%), ses équipements (7,96%), les transports en commun (5,60%), la propreté (5,31%).....

cf annexes.

Les foyers qui ont répondu attendent de leur conseil de quartier pour majorité qu'il crée du lien entre les services municipaux et les habitants (19,10%), qu'il fasse prendre en compte les demandes par la mairie (17,98%), qu'il amène concertation, démocratie, convivialité(13,48%), défende les intérêts des riverains (7,87%)...cf annexes.

Échanges autour de la restitution :

*Les revendications concernant la Rue Jean Savidan sont soutenues par une majorité de l'assemblée (commerçant et riverains de la Rue) et une partie des membres du bureau.

A cela, Madame Berrou répond que le sens ne changera pas et que des consultations ont été faites par la Mairie. Ces propos sont contestés.

Les nouveaux trottoirs de la Rue Jean Savidan ne sont pas satisfaisant pour les commerçants et les riverains de la rue (pas assez larges, trop haut, mauvaise délimitation avec la voie de circulation).

Au vue du mécontentement exprimé et de la non avancée des discussions, il est proposé de faire un vote concernant le changement du sens de circulation de la Rue Jean Savidan.

Sur les 24 personnes présentes, 22 ont une voix délibérative (Mesdames Berrou et Alasseur n'entrent pas dans le vote) : 10 ne se prononcent pas, 9 sont pour, 3 contre.

*Une riveraine exprime qu'il fait bon vivre Lannion qui offre des services et des accès la culture intéressants, que la nouvelle place la satisfait et permet une sécurité à la circulation piétonne et notamment facilite les promenades en famille. Elle s'oppose la vision d'un centre ville uniquement mercantile.

Cette personne et sa voisine quitteront la réunion quelques instants plus tard.

*Le sujets des stationnements est abordé :

*Les arrêts minutes (30 minutes) sont critiqués car pas assez longs.

Des informations sont données sur le stationnement, dont le fonctionnement actuel changera à partir du mois de juillet :

●Concernant les parkings d'Aiguillon, du Marchallac'h et de Caerphilly, les tarifs appliqués seront : 1

heure = 10 centimes, la 1/2 heure suivante = 30 centimes (Soit 1h30 = 40 centimes), 2h = 1 €, 3h = 2 €, 4h = 3 €. Ils seront payant de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 sauf les dimanches, lundis et jours fériés.

Concernant le parking de la Gare SNCF, les tarifs appliqués seront : 30 minutes = 50 centimes, 1 heure = 1,50€. Le stationnement sera limité à 1h30 (= 3,10 €). le parking sera Payant de 8h30 à 19h30, sauf dimanches, lundis et jours fériés.

Concernant le parking de la Place des Patriotes (rue J. Savidan), les tarifs appliqués seront : 30 minutes = 25 centimes, 1 heure = 50 centimes

Le stationnement sera limité à 1h30 (= 80 centimes). Il sera Payant de 8h30 à 19h30 sauf dimanches, lundis et jours fériés

Beaucoup de zones bleues sont mises en place

• Un document de communication présentant l'ensemble de ces évolutions sera disponible au début du mois de juillet.

• Une deuxième entrée en Centre Ville est demandée.

Proposition de l'entrée par la Rue Compagnie Roger Barbé pour répondre au flux de circulation qui vient de la rue de Tréguier.

* Une riveraine demande l'aménagement d'un dépose minute au niveau de l'arrière du Lycée Félix Le Dantec (résidence Beauchamp) qui permettrait de ne pas entraver la circulation venant de la Rue de Régulier. La demande est validée et fera l'objet d'une fiche de transmission aux Services Techniques.

* Les animations Cœur de Ville sont critiquées par les commerçants et les riverains de l'hyper-centre car elles bloquent la Ville pendant les 2 jours précédents et diminuent excessivement le stationnement.

* Travaux de la Salle Jean Savidan : Madame Berrou informe que la salle de conférence restera, qu'il y en a une autre la médiathèque et que la Communauté d'Agglomération a un projet de Parc d'Exposition sur Bel Air (avec salle de conférence).

* Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) : Réunion Publique au sujet de la restitution des ateliers et de l'enquête le 18 juin 20h aux Ursulines.

* Demande aire de jeux près de l'Église de Brélévenez formulée par un riverain. Une réflexion est actuellement menée par Madame Métayer au sujet des espaces de jeux sur Lannion.